

février 2023

La vie de l'Association

Signature convention AFF/ONF

Le 18 novembre 2022 les AFF et l'ONF ont signé un accord cadre de partenariat. Depuis des décennies, les AFF ont développé des relations avec l'administration des Eaux et Forêts puis avec l'ONF (créé en 1966). Plusieurs conventions ont été signées au fil des années, il devenait nécessaire de regrouper ces divers accords pour « confirmer et préciser l'organisation pratique de ce partenariat historique... et pour établir un cadre pour les coopérations futures ». Cet accord rappelle les diverses actions des AFF en forêt (balisage et entretien des sentiers, inventaire des arbres remarquables, inventaire archéologique des abris de carriers, circuits pour les Personnes à mobilité réduite (PMR), opérations ramassage des déchets etc.).

Il mentionne aussi les actions des AFF pour l'information et l'éducation du public ainsi que nos actions pour la protection de l'environnement.



Un nouveau groupe de la Commission terrain : le Groupe des plantes invasives

L'association des Arracheurs bénévoles de plantes invasives (ASABEPI) a cessé ses activités en décembre 2022. Une partie de ses membres a rejoint les AFF, qui créent à cette occasion un nouveau groupe au sein de sa Commission terrain, le Groupe des plantes invasives (GPI). On assiste depuis quelques années à une véritable invasion de Phytolaque ou raisin d'Amérique et de *Prunus serotina*. La mission du GPI est donc de repérer, réduire, éradiquer et suivre ces développements indésirables afin de préserver la biodiversité de nos massifs forestiers, par des chantiers collectifs périodiques et aussi des actions individuelles.



Alerte rouge sur le sentier des 25-Bosses

Fin décembre, le sentier des 25-Bosses a été recouvert tout au long de son parcours par des balises pirates, de 30 cm de longueur, dénaturant le balisage officiel. Grâce à l'action d'une trentaine de bénévoles incluant des AFF, le président de la Commission d'escalade bellifontaine et de personnes d'Achères-la-Forêt mobilisées par une élue très motivée, l'étendue des tags a pu être repérée et ils ont été éliminés rapidement. Il est important de rappeler que les AFF (ainsi que le COSIROC la FFRP) ont signé une convention avec l'ONF, ayant pour mission d'entretenir les sentiers Bleus, Rouges et Jaunes du massif forestier de Fontainebleau. Les balisages ne peuvent donc être réalisés que dans ce cadre précis, comme le prévoit l'article 4 de l'arrêté d'Aménagement de la forêt qui a force de loi.



Les AFF participent à la collecte de glands organisée par l'ONF

Chaque automne, l'ONF ramasse les fruits des chênes arrivés à maturité, dans le cadre du renouvellement des forêts. La collecte se fait dans des parcelles classées et réputées pour la qualité des arbres ayant un héritage génétique spécifique, validées par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). En Île-de-France, la forêt de Fontainebleau fait partie des six forêts sélectionnées. Des bénévoles des AFF ont participé à cette opération en octobre 2022. En 2020, la même opération avait permis de lancer la production de 1,8 millions de chênes.



Plantation d'arbres

L'ONF a annoncé qu'il va planter 63 000 arbres cet hiver dans le massif de Fontainebleau. Le changement climatique perturbe la régénération naturelle de la forêt qui est la pratique habituelle de l'ONF. C'est ainsi que plusieurs essences plus résistantes à la sécheresse vont être plantées dans 44 parcelles couvrant environ 160 hectares. Ces plantations comporteront plus de 10 essences différentes, des chênes sessiles et des chênes pubescents ainsi que des bouleaux et des pins maritimes. Pour plus d'informations vous pouvez vous référer au site des AFF à la rubrique ONF.

Les relations extérieures

Le président des AFF à l'honneur

Notre association est honorée par la ville de Fontainebleau à travers la remise de la médaille de Bellifontain d'honneur à notre président Bertrand Dehelly, le 5 janvier 2023 au théâtre de Fontainebleau, à l'occasion de la Cérémonie des vœux de la Ville. Le président a remercié le maire et les élus de Fontainebleau pour cette reconnaissance à travers lui de la qualité du rôle de notre association. Il a souligné combien les actions de cette association pour protéger la forêt et informer le public étaient un travail d'équipe de ses 120 bénévoles soutenu par ses mille membres et les collectivités locales du pays de Fontainebleau et des environs de la forêt.



Actions envers les étudiants et les scolaires

Éco-délégués

Des étudiants du secondaire et de l'université se sont inscrits dans des démarches pour désigner des Éco-délégués ou Éco-volontaires. Le 21 novembre 2022, la mairie de Fontainebleau organisait une journée complète destinée aux élèves de première, terminale et aux étudiants post-bac, incluant un temps de formation composé d'ateliers, de conférences et d'un temps de « discussion citoyenne » permettant aux jeunes de découvrir des projets dans lesquels s'investir et les aidant à imaginer un projet. Les pistes proposées par l'ONF sont liées aux plantes invasives et aux opérations « Forêt belle » de ramassage de déchets. L'après-midi a été consacrée à la projection du film des AFF : « Fontainebleau forêt de passions », suivie d'une discussion avec les représentants des AFF. Le film a été une nouvelle fois apprécié par ce public très à l'écoute.



Une nouvelle activité initiée en 2022 : le redressement des bornes

Le Groupe des arbres remarquables des AFF (GAR) a une seconde mission : inventorier, repérer les 1 050 bornes qui composent le fameux bornage, témoin du périmètre du domaine royal. Il arrive fréquemment que ces bornes installées au XVIII^e siècle, et taillées dans le grès de Fontainebleau, basculent, s'érodent, se couchent ou s'ensablent ! Lorsque le GAR détecte une anomalie, il fait appel au Groupe d'intervention rapide des AFF (GIRAFF) qui organise le chantier et mobilise des bénévoles très motivés... Il faut alors creuser, arrimer, tirer, redresser, vérifier, bloquer, tasser... et enfin nettoyer.

La dernière borne redressée avait une section (en cm) de 30 x 30, mais avait pour base une section de 65 x 65 pour une hauteur de 165, ce qui forme un culbuto géant de 1 000 kg !

